

Au cœur de la construction de la paix, les ressources naturelles comme l'eau doivent être gérées démocratiquement, estime l'ONG Endacol, qui promeut les aqueducs communautaires

L'ACCÈS À L'EAU EN DANGER

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTOPHE KOESSLER

Colombie ▶ En Colombie, 40% de l'eau fournie aux ménages ruraux est gérée par des communautés d'usagers. Mais ces aqueducs communautaires, mis en place par les habitants eux-mêmes pour remédier à l'absence de services publics, sont aujourd'hui menacés par le gouvernement qui souhaite petit à petit faire de l'eau un négoce lucratif. Dans ce contexte, l'ONG Genève Tiers-Monde (Getm) soutient l'association locale Endacol, qui aide une trentaine de ces aqueducs à renforcer leurs capacités et leur gestion face à un Etat qui se montre de plus en plus exigeant à leur égard (lire ci-dessous).

Grâce au financement de ce projet par la Fédération genevoise de coopération, le droit à l'eau se renforce en Colombie, estime Andreiev Pinzón, chef de programme d'Endacol. Le spécialiste est aussi porte-parole de la Plateforme colombienne de droits humains, démocratie et développement. De passage à Genève, il donne son éclairage sur la situation dans son pays.

Quels sont les avantages des aqueducs communautaires par rapport à la gestion publique et celle des entreprises privées?

Andreiev Pinzón: Nous défendons aussi la gestion publique, étatique de l'eau, qui garantit le droit à cette ressource essentielle. Ceci dit les aqueducs communautaires présentent d'autres avantages. Il s'agit d'une forme très démocratique de gérer cette ressource, et au-delà, le territoire dont elle dépend.

Nous œuvrons à une construction depuis le bas. Ce sont les affiliés-usagers qui décident de tout démocratiquement. Y compris des tarifs à appliquer, des formes de gestion et de gouvernance. Ils prennent donc en en considération les capacités socio-économiques de la population. Le tarif pour l'usager est d'environ un tiers de celui pratiqué quand les aqueducs sont privatisés.

Les aqueducs communautaires ont un lien étroit avec le tissu social, culturel et historique des lieux dans lesquels ils



Les aqueducs communautaires sont mis en place par les habitants eux-mêmes pour remédier à l'absence de services publics. ENDACOL

sont implantés. Les communautés sont le sujet politique. Les ONG ne sont que des accompagnants, en particulier sur le plan technique. Nous avons un peu inversés la pyramide habituelle de la coopération au développement.

De surcroît, la gestion communautaire a un souci constant de la qualité de l'eau, tant en amont qu'en aval. L'Etat et les privés ne considèrent souvent l'eau que comme une ressource à exploiter, et ne se soucient guère de son écoulement et des pollutions engendrées. Dans l'économie paysanne, la santé environnementale intégrale est très importante.

L'eau est-elle en voie d'être privatisée en Colombie?

Oui, à commencer par sa gestion. Une des stratégies de l'Etat a été de déclarer les aqueducs communautaires «non viables» dans certaines régions. Les pouvoirs publics leur ont imposé des normes de gestion inapplicables, puis les ont sanctionnés et ont confié leurs installations à des entreprises privées.

En 2007, le ministre des Finances, Alberto Carrasquilla, a fait adopter des plans départementaux catastrophiques. Il a endetté nombre de mairies, 117 en tout, pour qu'elles construisent des infrastructures souvent mal pensées et peu adaptées, qui au final n'ont



«Il est plus rentable de vendre de l'eau en bouteille que du pétrole!»

Andreiev Pinzón

jamais fonctionné. Un immense système de corruption a été mis en place. Le taux de réussite de ces investissements n'a pas atteint les 20%. Jusqu'à un million de dollars était investi dans chacune des municipalités, qui ont été ruinées au final, puis laissées sans eau potable. L'Etat en a profité pour privatiser la gestion de l'eau.

Au passage, ce système a mis au pas de nombreux aqueducs communautaires, qui sont passés aux mains des mairies, avant d'être confiés aux privés. Cette catastrophe est connue mais cela n'a pas empêché le nouveau président, Ivan Duque, de nommer encore une fois Alberto Carrasquilla à la tête du même ministère aujourd'hui.

La privatisation va aussi au-delà de la gestion de l'eau, explique votre collectif...

Lorsqu'on pollue les eaux, comme le fait à large échelle l'industrie minière, on «prive» littéralement les populations du droit à l'eau. Les entreprises extractrices cherchent

à contrôler l'eau par tous les moyens.

Par ailleurs, des multinationales, comme Coca-Cola et Nestlé, contrôlent des sources en Colombie. Il est plus rentable de vendre de l'eau en bouteille que du pétrole!

Comment évaluez-vous globalement l'application du droit à l'eau en Colombie?

Peu d'information existe en réalité. L'Etat se contente de communiquer le pourcentage de la population qui a accès à l'eau potable. On constate que si les grandes villes ont généralement un bon taux de couverture – jusqu'à 98,9% à Bogota –, la situation est catastrophique dans de nombreuses municipalités et en campagne. On estime que près de la moitié des habitants des zones rurales n'ont pas accès à l'eau potable et aux services des eaux usées.

L'institution publique Défenseur du peuple a indiqué que 50% de l'eau destinée à la consommation humaine se trouve à risque ou haut risque en Colombie. Les écosystèmes

de certains Paramos, propres à certaines parties de la cordillère des Andes, qui constituent de grandes réserves d'eau, sont en danger. En particulier en raison de la déforestation de l'Amazonie, d'où provient l'eau charriée par les vents, et du changement climatique. De surcroît, cette zone est riche en or et risque d'être détruite. Dans la Paramo de Santurban, des entreprises ont déjà commencé à l'exploiter et les sables et liquides toxiques se déposent. Ils emportent la richesse, et nous laissent la pollution, les métaux lourds et les pluies acides.

Quel sont les relations entre les accords de paix signés avec les FARC en 2016 et le droit à l'eau?

Pour la première fois dans un accord de ce type en Colombie, on reconnaît le rôle central que doivent jouer les victimes du conflit. Cela ouvre une opportunité de contrôle territorial des communautés paysannes sur les ressources naturelles et les infrastructures publiques.

Le problème, c'est que le gouvernement d'Ivan Duque ne reconnaît pas vraiment le traité de paix avec les FARC. Cela a des conséquences en premier chef sur le milieu rural, qui devait bénéficier d'une réforme rurale intégrale selon les termes de l'accord. Le gouvernement actuel approfondit au contraire les conflits et les tensions existants dans le monde paysan. Avec sa posture encore plus néolibérale que le précédent, il s'assoit sur les droits et réprime fortement le mouvement social et paysan. Toutes les trente heures, un leader de la société civile, défenseur des droits humains, est tué. La Colombie est le second pays du monde où sont assassinés le plus grand nombre de défenseurs de l'environnement. Depuis que M. Duque a accédé à la présidence il y a huit mois, 130 leaders de la société civile ont été tués. Ce mouvement s'est accéléré. I

¹ Lire notre reportage en Colombie du 23 avril 2016.

Le contenu de cette page est réalisé par la rédaction du Courrier. Il n'engage que sa responsabilité. Dans sa politique d'information, la Fédération genevoise de coopération (FGC) soutient la publication d'articles pluriels à travers des fonds attribués par la Ville de Genève.

DEVENIR DES ACTEURS RESPECTÉS

Active dans la défense de l'eau en Colombie depuis 2003, Genève Tiers-Monde (GeTM) soutient aujourd'hui des dizaines d'aqueducs communautaires dans plusieurs départements du pays. «Les projets que nous appuyons visent notamment à démontrer la pertinence de la gestion de l'eau et environnementale des aqueducs communautaires, à travers des mécanismes comme le monitoring environnemental», explique Amélie Ardaya de Getm. Grâce à l'appui technique de son partenaire Endacol, les membres de la communauté suivent un processus de formation et d'éducation à l'environnement, et entre autres, un programme de suivi de la qualité des eaux.

«Les participants analysent aussi les différents types de pollution causés souvent en aval, que ce soit par des exploitations minières ou des dé-

charges d'ordures.» Ces résultats sont présentés aux autorités compétentes pour leur demander d'agir. Un autre axe de travail d'Endacol est de permettre aux acteurs ruraux de faire entendre leurs voix auprès des politiques, et d'être considérés comme des interlocuteurs sérieux. La formation permet ainsi aux aqueducs communautaires de prendre part à des espaces de participation comme la révision des plans d'aménagement du territoire. Entre 2016 et 2018, ce sont une dizaine d'aqueducs qui ont été soutenus dans les départements de Boyacá, à côté du Páramo de Pisba, et de Cundinamarca, grâce à un financement de la FGC. Ce projet a été reconduit et étendu dans plusieurs municipalités de trois autres départements jusqu'en 2021 (Valle del Cauca, Meta et Caldas). CKR

LE DROIT À L'OR BLEU

Vous avez été très impliqué dans différences initiatives législatives en faveur du droit à l'eau. Quelles sont-elles?

APN: Oui, en 2006, grâce à une énorme convergence des forces sociales et environnementales, nous avons réussi à emmener par référendum une nouvelle loi pour le droit à l'eau au Congrès de la République. Mais composé dans sa grande majorité d'élites liées aux grands propriétaires terriens et à l'extractivisme pétrolier et minier, le Congrès a refusé cette nouvelle législation, la percevant comme une menace contre ses intérêts. Puis, au

sein du Réseau des aqueducs communautaires, nous avons décidé de revenir à la charge avec une initiative populaire [la ley propia] en 2018. Mais ce mécanisme législatif exige de réunir 1,8 million de signatures en à peine six mois. Nous n'avons pas réussi. A titre de comparaison, un candidat à la présidence de la République ne doit rassembler que 300 000 paraphes pour pouvoir se présenter.

Et maintenant?

Nous nous tournons actuellement vers une initiative parlementaire. Nous devons

convaincre deux à trois partis de présenter une nouvelle loi avec le même contenu: que le droit à l'eau soit reconnu comme un droit humain et que l'Etat reconnaisse et réglemente en soi la gestion communautaire de l'eau. On ne peut en effet appliquer les mêmes critères de gestion à un concessionnaire privé qu'à un acteur communautaire, qui ne dispose pas de mêmes capacités ni des mêmes moyens. Nous voulons aussi que les aqueducs communautaires soient reconnus comme partie de l'économie sociale et solidaire.

PROPOS RECUEILLIS PAR CKR